

Produit

CPR Invest - Climate Ultra Short Term Bond - A EUR - Acc

Un Compartiment de CPR Invest

LU2685405479 - Devise : EUR

Ce Compartiment est agréé au Luxembourg.

Société de gestion : CPR Asset Management (par la suite : « nous »), membre du Groupe de sociétés Amundi, est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

L'AMF est chargée du contrôle de CPR Asset Management en ce qui concerne ce Document d'informations clés.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter www.cpram.com ou appeler le +33 153157000.

Ce document a été publié le 18/12/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un Compartiment de CPR Invest, un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), constitué en tant que SICAV.

Durée : La durée du Compartiment est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou par fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Objectifs : L'objectif du Compartiment, sur la période de détention recommandée (au moins six mois), est de surperformer son indice de référence (€STR + 0,15 %), tout en intégrant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (E, S et G – ou, ensemble, ESG) dans le processus d'investissement. Le Compartiment intègre des Facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme décrit plus en détail à la section 4.9 « Aperçu de la politique d'investissement responsable » du Prospectus.

La stratégie d'investissement du Compartiment vise à sélectionner des obligations dont l'échéance maximale est de 3 ans émises par des sociétés de tout secteur à travers le monde, y compris au moins 20 % d'obligations dont l'échéance résiduelle est supérieure à 2 ans.

Chaque secteur est analysé et les titres sont sélectionnés en fonction des convictions d'investissement du gestionnaire de fonds. Le portefeuille final se compose de sociétés offrant les meilleures perspectives financières et non financières.

Afin de sélectionner les sociétés les mieux positionnées pour lutter contre le changement climatique, la Société de gestion s'appuie sur les données de Sciences Based Targets (SBT) et du CDP. Au moins 90 % des titres du portefeuille sont analysés par le CDP ou enregistrés dans l'initiative SBT et ont une note ESG.

La Société de gestion intègre une approche ESG supplémentaire en analysant les sociétés qui ont déjà été sélectionnées sur la base de sa méthodologie d'analyse ESG interne et en excluant celles basées sur les éléments suivants :

- les notes ESG globales les plus basses attribuées par Amundi (c'est-à-dire F et G sur une échelle de A à G)
- les notes les plus faibles (c'est-à-dire F et G sur une échelle de A à G) pour la composante Environnement des notes ESG globales d'Amundi ;
- les controverses ESG considérées graves.

En outre, bien que le Compartiment exclue les obligations de sociétés jugées non compatibles avec l'objectif de l'Accord de Paris sur le climat visant à limiter le réchauffement climatique, il peut toutefois investir dans ces sociétés lorsqu'elles émettent des obligations vertes, sociales et durables, sous réserve que les projets financés par ces émetteurs soient conformes aux exclusions susmentionnées. Exceptionnellement, l'exclusion des sociétés qui enfreignent les principes du Pacte mondial des Nations Unies ou les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales sera appliquée au niveau des émetteurs.

Le Compartiment est principalement investi dans des obligations libellées en euros (y compris les obligations vertes) émises par des émetteurs publics (gouvernements, organismes publics supranationaux, locaux/internationaux) et privés.

Le Compartiment investit uniquement dans des titres de qualité « investment grade », c'est-à-dire dont les notations sont comprises entre AAA et BBB- (selon S&P/Fitch) ou Aaa et Baa3 (selon Moody's) ou qui sont considérés comme équivalents selon les critères appliqués par la Société de gestion dans le cadre de ses prévisions en matière de tendances du marché du crédit.

La société de gestion s'appuie, pour l'évaluation du risque de crédit et de la catégorie, sur ses équipes et sur sa propre méthodologie qui intègre, entre autres facteurs, la notation émise par les principales agences de notation. La rétrogradation d'un émetteur par une ou plusieurs agences de notation n'a pas d'incidence systématique sur le transfert des titres concernés. La Société de gestion s'appuie sur son évaluation interne pour évaluer l'opportunité de conserver ou non des titres dans le fonds.

Les instruments dérivés seront utilisés par le Compartiment à des fins de couverture, d'arbitrage, d'exposition et/ou de gestion efficace de portefeuille.

Le Compartiment est activement géré. Le Compartiment utilise l'indice €STR (Euro Short-Term Rate) avec, le cas échéant, une couverture entre la devise de la Catégorie d'actions et la devise du Compartiment, a posteriori en tant qu'indicateur pour évaluer la performance du Compartiment, et, en ce qui concerne l'Indice de référence de la commission de performance utilisé par les Catégories d'actions concernées, pour calculer les commissions de performance. Il n'existe aucune contrainte relative à un tel Indice de référence qui limite la construction du portefeuille.

Le €STR (Euro Short-Term Rate) représente le taux au jour le jour du marché monétaire en euros. Il est calculé par la Banque centrale européenne et représente le taux sans risque pour la zone euro.

Le Compartiment est un produit financier qui promeut les caractéristiques ESG conformément à l'article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Investisseur de détail visé : Ce produit est destiné aux investisseurs ayant une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante en matière d'investissement dans des fonds, cherchant à accroître la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée et pouvant supporter des pertes allant jusqu'au montant investi.

Remboursement et opérations de rachat : Les actions peuvent être vendues (remboursées) comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur nette des actifs). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR Invest.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une catégorie d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur le Compartiment, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management au 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.

La Valeur nette des actifs du Compartiment est disponible sur www.cpram.com.

Dépositaire : CACEIS Bank, succursale de Luxembourg.

INDICATEUR DE RISQUE



Risque plus élevé

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Investissement 10 000 EUR

COÛTS AU FIL DU TEMPS

- 10 000 EUR investis.

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 6 mois*
Coûts totaux	524 €
Incidence des coûts annuels**	5,2 %

* Période de détention recommandée.
 ** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement annuel moyen soit de -0,06 % avant déduction des coûts et de -5,30 % après cette déduction.
 Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00 % du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Si vous avez investi dans ce produit dans le cadre d'un contrat d'assurance, les coûts indiqués n'incluent pas les coûts supplémentaires que vous pourriez éventuellement supporter.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 6 mois
Coûts d'entrée	Cela comprend les coûts de distribution de 5,00 % du montant investi. C'est le maximum qui vous sera facturé. La personne qui vous vend le produit vous informera du coût réel.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres administratifs d'exploitation	frais 0,46 % de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage se base sur les coûts réels au cours de l'année ou dernière.	21,85 EUR
Coûts de transaction	0,04 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts d'achat et de vente des investissements sous-jacents au produit. Le montant réel dépend de la quantité que nous achetons et vendons.	1,87 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions aux résultats	liées 20,00 % annuel de performance au-delà de celle de l'actif de référence. 20 % de la différence entre l'actif net de la Catégorie d'actions et l'Actif de référence. Indicateur de performance : €STR + 0,15 %. Méthodologie de l'AEMF depuis le 1er janvier 2022. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur nette des actifs conformément aux conditions décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être compensées avant qu'une nouvelle provision au titre de la commission de performance puisse être enregistrée. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts cumulés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années. La commission de performance est payée même si la performance de l'action sur la période d'observation de la performance est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'Actif de référence.	0,43 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 6 mois, est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Compartiment.

Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 0,5 an. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : Les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 14 h 00, heure de Luxembourg, le Jour d'évaluation. Veuillez consulter le Prospectus de CPR Invest pour de plus amples informations concernant les rachats.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres Compartiments de CPR Invest conformément au prospectus de CPR Invest.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpram.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpram.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'informations relatifs au Compartiment, y compris les diverses politiques publiées du Compartiment, sur notre site Internet www.cpram.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Compartiment au cours des 5 dernières années sur www.cpram.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpram.com.